

# BULLETIN SANTÉ PUBLIQUE NUNAVIK

## APPEL À LA VIGILANCE TUBERCULOSE

**Rédigé par :**

Valérie Messier, médecin-conseil  
Annick Jutras, ICASI-TB  
Équipe Maladies infectieuses

Cet appel à la vigilance est destiné aux médecins, aux infirmiers et infirmières des centres de santé et des CLSC, aux équipes de prévention et contrôle des infections, aux conseillers et conseillères en santé publique ainsi qu'au personnel soignant dédié au suivi des patients au sein des établissements de santé du Nunavik.

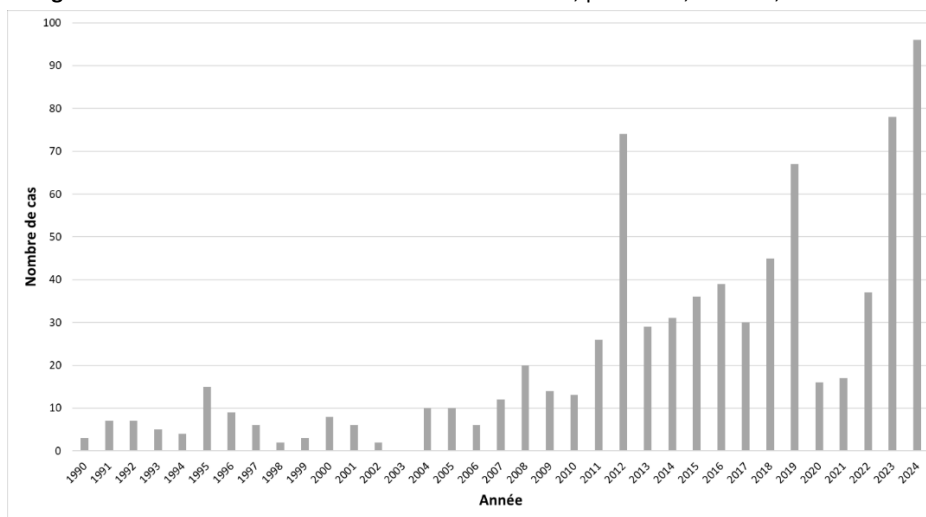
**Mise en contexte :**

### 1. Épidémiologie régionale

Une recrudescence de la tuberculose (TB) est observée au Nunavik depuis 2022. Historiquement, le nombre de cas de tuberculose (TB) active déclarés au Nunavik est resté relativement stable, avec une moyenne de 7 cas par année entre 1990 et 2009. Cependant, depuis le début des années 2010, une tendance à la hausse est observée dans la région, avec une moyenne de 39 cas déclarés par année entre 2010 et 2019.

En 2020 et 2021, le nombre de cas de TB active détectés a fortement diminué, en partie en raison des perturbations associées à la pandémie de COVID-19, qui ont notamment affecté l'accès aux soins et la capacité de dépistage. Toutefois, dès 2022 le nombre de cas de TB active a repris une trajectoire ascendante, culminant en 2024 avec un nombre record de 96 cas déclarés.

**Figure 1.** Nombre de cas de tuberculose active déclarés, par année, Nunavik, 1990-2024



Sources de données : Liste des cas de tuberculose active déclarés au Nunavik, 1990-2024 [document non publié].

### 2. Présentation clinique

La tuberculose est causée par une bactérie (*Mycobacterium tuberculosis*) et se présente sous deux formes distinctes : l'infection tuberculeuse (ITB) et la TB active.

L'**ITB** est une forme latente non contagieuse qui évolue vers la maladie active chez environ 5 à 10% des individus infectés. Le risque de maladie active est plus grand dans les 2 premières années suivant l'infection.

La **TB active** est la forme contagieuse de la maladie. Elle se transmet principalement par voie aérienne, avec l'inhalation de microgouttelettes contaminées produites lorsqu'une personne contagieuse tousse, éternue, parle, chante et respire. La TB active se manifeste le plus souvent par



## 5. Conduite à tenir en présence d'un cas de TB active

### a. Déclarer tout cas de TB active à la DSPu du Nunavik.

À l'aide du formulaire de Déclaration MADO statique ou dynamique à envoyer au 1-866-867-8026 (télécopieur) ou à l'adresse courriel : [mado-declarations.rr17@ssss.gouv.qc.ca](mailto:mado-declarations.rr17@ssss.gouv.qc.ca)

### b. Initier dès que possible un traitement antituberculeux.

Référez-vous au protocole de suivi et aux formulaires de prescription disponibles sur la Boîte à outils - tuberculose

#### À noter

Pour toute question concernant la prise en charge clinique de la TB active, contactez les pneumologues répondants en TB pour le Nunavik :

- **Clientèle adulte** : Dr Faiz Ahmad Khan, via système [SAFIR](#) ou à [faiz.ahmad.khan.med@ssss.gouv.qc.ca](mailto:faiz.ahmad.khan.med@ssss.gouv.qc.ca)
- **Clientèle pédiatrique** : Dre Zofia Zysman-Colman, à [zofia.zysman-colman.med@ssss.gouv.qc.ca](mailto:zofia.zysman-colman.med@ssss.gouv.qc.ca)

### c. Placer l'individu en isolement si nécessaire.

Un isolement à domicile est préconisé pour la majorité des individus atteints de TB active, si la condition clinique du patient le permet. Consultez au besoin le Guide pratique - Isolement à domicile.

### d. Débuter l'enquête épidémiologique pour la prise en charge des contacts.

Référez-vous au protocole de suivi et aux formulaires d'identification des contacts disponibles sur la Boîte à outils - tuberculose.

**Les médecins, conseillères et infirmières-conseil de la DSPu du Nunavik offrent un soutien à l'évaluation et la prise en charge des enquêtes au besoin, notamment lors de situations complexes.**

- Vous pouvez contacter l'équipe conseil en maladies infectieuses à l'adresse courriel :
  - [Tuberculose-santepublique.nrbhss@ssss.gouv.qc.ca](mailto:Tuberculose-santepublique.nrbhss@ssss.gouv.qc.ca)
- Les soirs, les fins de semaine et les jours fériés, le médecin de garde en Maladies infectieuses peut être joint par téléphone au :
  - 1-855-964-2244 ou 1-819-299-2990.

***Ces coordonnées sont réservées aux professionnels de la santé et ne doivent pas être communiquées au public.***

#### **Offre de formation :**

Pour de plus amples renseignements concernant la tuberculose, ses modes de transmission, les modalités diagnostiques ainsi que les traitements qui lui sont associés, une formation complète et détaillée est accessible en ligne en tout temps, en mode asynchrone. Pour y accéder, rendez-vous sur la page de la Boîte à outils TB, dans l'onglet « Capsules de formation avancée en tuberculose pour le Nunavik », et compléter le formulaire d'inscription.

#### **Liens utiles :**

- [Boîte à outils - tuberculose](#)
- [TUBERCULOSE : Gestion par les intervenants de santé publique des cas et de leurs contacts dans la communauté](#)
- [Normes Canadiennes pour la lutte antituberculeuse – 8<sup>e</sup> édition](#)